École des Deux-Ruisseaux, année scolaire 2025-2026

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS DE L'APPRÉCIATION DES APPRENTISSAGES Préscolaire

Voici comment le développement global de votre enfant sera apprécié cette année.

Éléments d'observation

Les éléments d'observation reposent sur des manifestations ou des faits vécus dans le quotidien de la classe qui permettent à l'enfant de développer des attitudes et des comportements (savoir-être) ainsi que des démarches et des stratégies (savoir-faire) ou de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances (savoirs).

Ces manifestations aident l'enseignant.e à cerner le cheminement de l'enfant sur son continuum de développement et de constater comment il réagit seul ou avec de l'aide.

Communication

L'interprétation des observations par l'enseignant.e s'appuie sur ses connaissances de l'enfant et de son développement global, sur le programme d'activités de l'éducation préscolaire et sur son jugement professionnel.

L'analyse qui en découle permet de faire prendre conscience à l'enfant de ses apprentissages, de l'aider à progresser et d'adapter ses interventions aux forces et aux besoins décelés. Cette communication peut être enrichie d'exemples concrets (ex. : photos, portfolio, commentaires, transcriptions d'une discussion), ce qui permet aux parents de mieux comprendre la manière d'apprendre de leur enfant dans les différents domaines de développement.

Domaines de développement

Les cinq domaines suivants seront observés tout au long de l'année : physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

Enfants ayant des besoins particuliers

Les manifestations observées par l'enseignant.e guideront la différenciation pédagogique et la mise en œuvre d'interventions ciblées, le cas échéant.

L'APPRÉCIATION (ÉVALUATION)

Au bulletin, les résultats appelés constats indiquent l'état du développement des domaines propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une appréciation.

S'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire, un bilan du niveau de développement atteint par l'enfant pour chacune des compétences dans les domaines propres au programme d'activités du préscolaire vous sera communiqué.

(Régime pédagogique, MEQ, 2023-2024)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre.

Premier bulletin

Ce bulletin couvre la période du 2 septembre au 14 novembre. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le _19 novembre ou au plus tard le 20 novembre. La visite des parents est prévue les 19 et 20 novembre.

Deuxième bulletin

Ce bulletin couvre la période du 15 novembre au 20 février. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 11 mars** ou au plus tard le 15 mars . Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent certains défis en février ou en mars.

Troisième bulletin (Bilan de l'année)

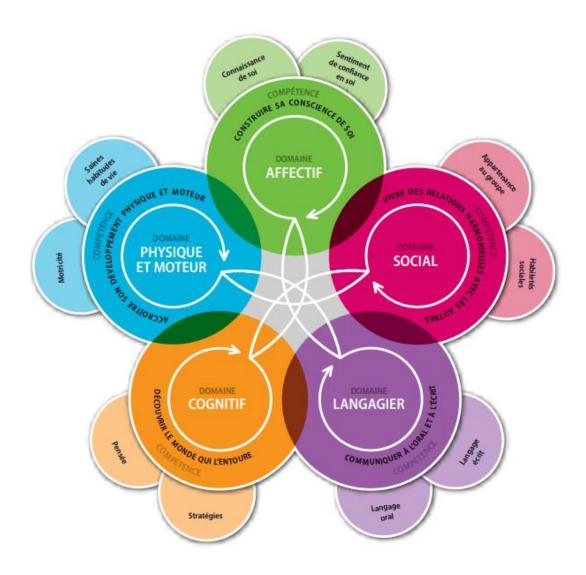
Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 21 février au 23 juin. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents à la dernière journée de classe ou au plus tard le 10 juillet.

Étapes/ Compétences	C1 Accroître son développement physique et moteur	C2 Construire sa conscience de soi	Vivre des relations harmonieuses avec les autres	C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit	C5 Découvrir le monde qui l'entoure
1 ^{re} communication					
1 ^{re} étape	Х	Х			
2 ^e étape			Х	Х	Х
3 ^e étape	X	X	X	X	Х

• Pour la 1^{re} et la 2^e étapes, les compétences appréciées sont au choix de l'équipe-cycle. Toutefois, chacune d'elle doit faire l'objet d'un minimum de 2 appréciations pendant l'année scolaire, la 3^e étape étant obligatoire.

Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Domaines de développement, compétences et axes de développement



Bulletin de l'éducation préscolaire

«ANNEXE IV (a.29.1 et 30)

BULLETIN DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

BULLETIN DE ANNÉE SCOLAIRE		UCATION PRÉS ²⁰ _	COLAIRE				
RENSEIGNEM	ENTS	GÉNÉRAUX					
Inscrire ici le nom d	de l'élé	ève.	Insérer ici le (s प्र)	logo de l'école v a lieu).	Insérer ici le centre de s	logo et le nom du services scolaire.	
Code permanent :							
Date de naissance :		e au 30 septembre :	Inscrire ici	le nom de l'école	е.		
0.000-986	JJ.		Adresse :				
DESTINATAIRE(S) DU BULLE	TIN		Téléphone :		Code d'orga	nisme :	
□ Père □ Mère Nom :	п ти	trice, tuteur	Adresse cour	riel :			
Adresse :			Directrice ou	directeur:			
Téléphone (rés.) :	Tél	éphone (trav.) :	Signature de la directrice ou du directeur:				
Autre téléphone :			Enseignante d	ou enseignant:			
			ASSIDUITÉ				
Étape de		Début:	Étape	1	2	3	
communication :		Fin:	Jours d'abser	nce			
			Jours de clas	se			
Réservé à l'administration							
CONSTATS							
Domaines et compétences	Étape	État o	de développem	ent des compéte	ences		
Inscrire ici le nom du domaine de développement propre au programme d'activités de l'éducation préscolaire.	1	Choisir, parmi les énoncés suiv L'élève se développe a L'élève se développe a L'élève se développe a L'élève se développe a Au besoin, ejouter tout com	très bien au regar déquatement au r avec certaines diff vec des difficultés i	d de la compétence egard de la compét ficultés au regard d mportantes au rega	ence visée. Ie la compétence		
Inscrire ici la compétence propre à ce domaine de développement.		PROGRÊS : > Inscrire ici, au besoin, des d	commentaires.	DÉFI(S) : , Inscrire (c), eu be	esoin, des comm	entaires.	
	2	Suivre la même démarche q	u'à l'étape 1.				
	3 Bilan	Suivre la même démarche q	u'à l'étape 1.				

Reproduire le bloc précédent autant de fois que nécessaire.

© Éditeur officiel du Québec, 2023

B A	AUTRES COMMENTAIRES (Section à remplir au besoin)
ommen	ntaires divers, notamment sur d'autres apprentissages prévus dans les projets de l'école ou de la classe
9 c	HEMINEMENT SCOLAIRE (Section à remplir uniquement au dernier bulletin de l'année scolaire)
	CHEMINEMENT SCOLAIRE (Section à remplir uniquement au dernier bulletin de l'année scolaire)
ndication	n relative au passage à l'enseignement primaire
ndication	
ndication	n relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivre ses apprentissages à l'éducation préscolaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre procha